

Compte-rendu de la délégation SNES IPR de physique chimie du 06 décembre

Une délégation du SNES composée de Eliane Malara, Patrick Prigent, Caroline Chev , Alain Barlatier a rencontr  madame Bacchialoni IPR de physique chimie et M. Loos IPR de physique appliqu e, lundi 6 d cembre 2010 au sujet de la r forme des s ries STI2D et de la situation des professeurs de physique appliqu e.

Dans un courrier en date du mois de septembre le recteur annon ait aux coll gues qui enseignent en *cycle terminal* qu'ils  taient revers s dans la discipline Physique Chimie (L1500). Cette annonce  tait accompagn e d'une sollicitation individuelle afin qu'ils r pondent   un questionnaire "d'auto-positionnement " sur les besoins en formation.

Cette derni re proposition avait entra n  une d sapprobation g n rale, les profs consid rant que la demande n'avait pas   venir d'eux puisque le besoin de formation  tait induit par une modification d'un enseignement, impos e par le minist re. Le besoin n'est pas individuel mais collectif, c'est   l'administration de faire ses propositions. Par ailleurs conform ment   la r glementation, l' tat doit prendre en charge la formation de ses personnels dans un cas comme celui-ci sur le temps de travail.

Apr s avoir rappel  notre opposition   la r forme, notre demande d'un moratoire sur son application, la n cessit  d'une autre r forme prenant en compte l'avis des professionnels que nous repr sentons, nous avons insist  sur les questions suivantes :

- la n cessit  d'une formation lourde prise sur le temps de travail
- l'attribution d'une d charge  gale   4/18 pour TOUS les profs de la discipline sur plusieurs ann es, afin de se former correctement
- le refus de l'individualisation du probl me
- le maintien pour le mouvement (notamment en classes post bac) de la r f rence   la physique appliqu e

Sur ce dernier point il y a accord pour que les coll gues concern s puissent candidater sur les postes qui seraient vacants sur ce mouvement sp cifique.

Les IPR nous ont pr sent  la situation de l'emploi dans l'acad mie :

- Il y a une centaine de profs en Physique Appliqu e, 70 enseignent en STI, 54 en *cycle terminal*
- 5 d'entre eux seulement ont plus de 50 ans !
- le nombre de TZR est important en physique chimie : 83 plus 5 en Physique Appliqu e
- l'arriv e de 70 nouveaux coll gues en physique chimie ne fera que renforcer cette situation. Des mesures de carte scolaire pourraient en d couler et toucher tous les coll gues y compris les profs de Physique Chimie.

La proposition de formation qui est faite par les IPR consiste en :

- pour l'année scolaire 2010/2011, 6 journées de formation entre Janvier et Juin 2011 à raison de 3 groupes de 18 répartis sur trois sites (Pertuis Arles Marseille). Ces journées seront axées sur la pratique de l'enseignement en chimie et devrait comporter une demi-journée de consultation sur les besoins de formation des enseignants.

- pour la rentrée prochaine une demande au recteur d'affecter des TZR à l'année dans les lycées où existent des séries STI. Ce surnombre permettant de mettre les professeurs ex-physique appliquée en doublette avec des enseignements physique chimie sur 3h en série générale (les IPR refusent de parler de décharges). Ce dispositif, basé sur le volontariat, permettrait une formation collégiale par l'observation et l'échange lors des préparations de cours.

Ce dispositif serait complété par la proposition de 4 journées de formation spécifique proposées dans le PAF

Rien n'est programmé définitivement pour l'année 2011/2012 !!!

Les inspecteurs attendent la réaction des collègues au cours des premières journées de formation programmée cette année et la réponse de la DIPE pour "l'allègement de service".

Évidemment le SNES ne peut pas être d'accord avec cette organisation :

- Sur les 6 journées de formation deux seulement sont prévues pour tous les collègues, les 4 autres seront utilisées selon les besoins définis par l'administration.

- Ces formations ne contiennent aucun élément théorique et sont basées sur l'éloge du compagnonnage et de l'autoévaluation. Ceci cache un désengagement total de l'institution et un renoncement à toute exigence de maîtrise disciplinaire pour les personnels.

- Les 6 jours de formation proposées avant la rentrée 2011 sont une non prise en considération des problèmes de la profession : 6 jours pour changer de discipline, 6 jours qui seront centrés sur une approche purement pratique de la chimie en mettant de côté les fondements théoriques ainsi que d'autres aspects de la disciplin.

- Même si la question de l'allègement est posée, elle reste insuffisante. La base du volontariat est peu incitative.

- L'individualisation du besoin est une négation de la dimension collective de notre métier

Le SNES en appelle aux collègues pour que remontent de chaque établissement, les exigences du moratoire, d'une vraie formation, d'une clarification sur les nouveaux équipements en salle et en matériel nécessaires.